

Mémoire

Dans le cadre du projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano-Nouveau-Brunswick.

Mémoire fait pour le BAPE dans le cadre de la 2^e partie de l'audience publique du 27 novembre 2006.

Mémoire fait par Rémy Malenfant et Nathalie Bérubé

Projet de construction d'une autoroute dans l'axe de la route 185 entre Rivière-du-Loup et la frontière du Nouveau-Brunswick, tronçon Cabano-Nouveau-Brunswick

Objet : Demie-bretelle dans le développement Lavoie/Soucy à Notre-Dame-du-Lac

Nous, Rémy Malenfant et Nathalie Bérubé, sommes des citoyens de Notre-Dame-du-Lac.

Pour commencer, nous tenons à préciser que notre maison a été construite en 1979 dans le futur développement Lavoie/Soucy, dos à la rue Commerciale et face à la route 185 (voir Annexe A pour prendre connaissance du plan du futur développement ainsi que de la situation de notre propriété), donc comme vous pouvez le constater, la façade de notre maison ne donne pas sur une rue, puisqu'elle avait été bâtie en prévision du développement.

Il faut souligner qu'à l'acquisition de cette demeure en 2001, nous avions espoir d'avoir, un jour, une rue qui passerait devant notre maison, et par le fait même, avoir un système d'aqueduc et d'égoût décent.

Nous nous sentons concernés par ce projet parce que l'influence qu'il a au niveau de notre environnement et de notre qualité de vie est énorme. Il y aura, à environ 65 mètres de notre maison, un talus de 20 mètres de hauteur, et ce, face à celle-ci (voir Annexe B). Alors en raison de cette « vue imprenable » sur ce nouveau mont, il nous deviendra impossible de vendre cette propriété éventuellement et cela causera une perte de valeur énorme de notre propriété.

Comme nous le disions plus haut, en acquérant cette propriété, nous espérions avoir une rue qui la desservirait, cependant avec le projet du Ministère des Transports d'empiéter sur ce développement pour la réalisation de la demie-bretelle, nous nous voyons perdre tout espoir de voir se réaliser notre plus grand espoir pour celle-ci.

Donc encore ici, comme nous l'avions vu précédemment, en n'ayant pas d'accès direct à une rue, notre propriété ne prendra jamais plus de valeur et sera très difficile à revendre. Nous ne nous opposons pas nécessairement à ce projet, au contraire. Par contre, ce que nous demandons c'est d'au moins avoir un accès direct à une rue, soit la rue St-Viateur.

Ce que nous voyons possible, c'est que nous savons que le Ministère des Transports fera l'acquisition du terrain de M. Rolland Bergeron. Ce terrain sépare notre propriété de la route 185

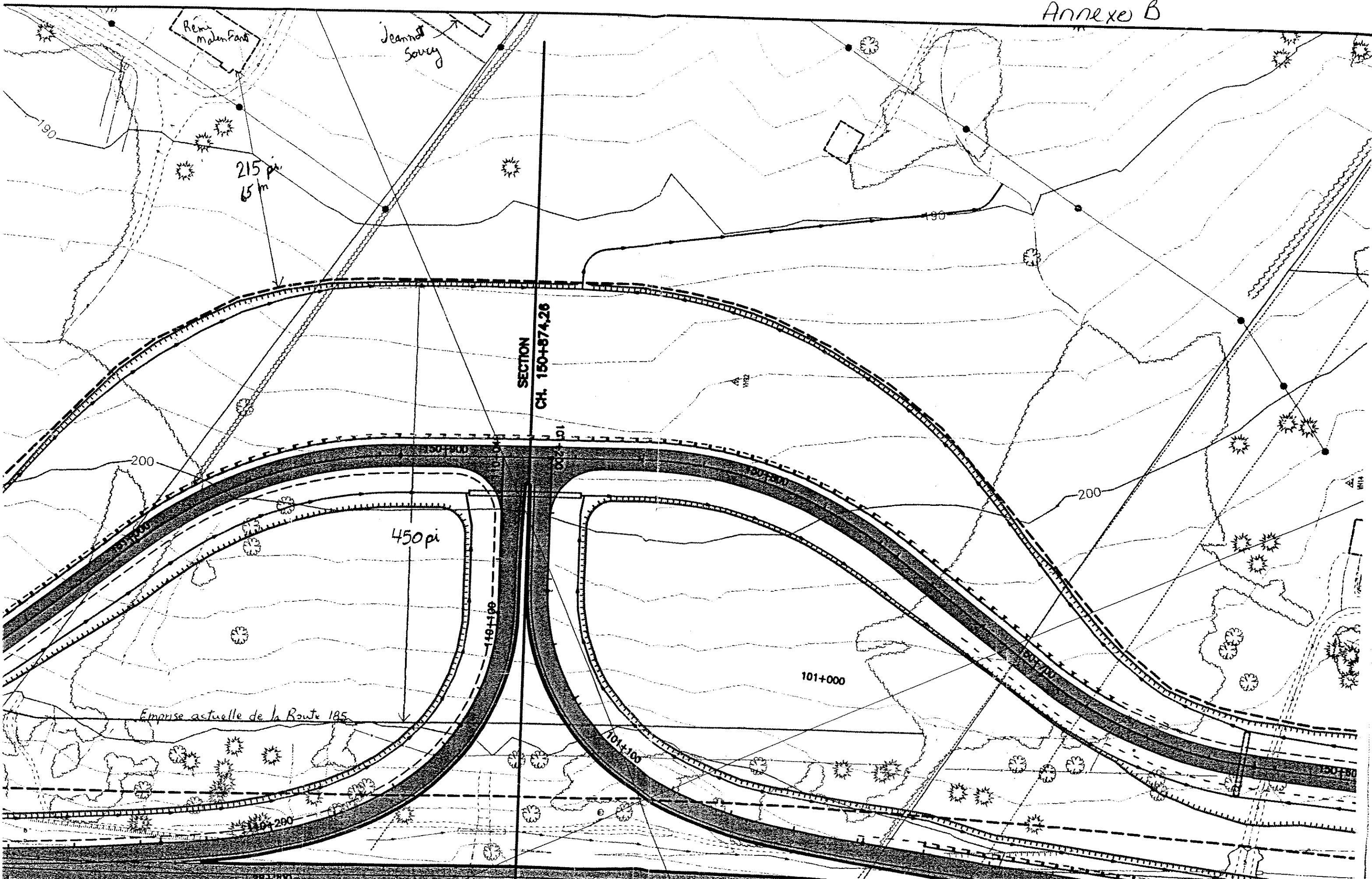
(Annexe C), et ce terrain a un accès direct à la rue St-Viateur. Si bien que ce serait facile pour le Ministère des Transports de nous rendre possible l'accès à une rue.

En conclusion, nous croyons très certainement possible que le Ministère des Transports puisse satisfaire à notre demande puisqu'il deviendra propriétaire du terrain adjacent au nôtre. Bien sûr, il ne faut pas croire que nous sommes contre ce projet, bien au contraire, mais nous voulons tout simplement améliorer notre sort et prévenir que ça ne se détériore. ***Qui aimerait avoir une propriété au bas d'un talus de 20 mètres, sans rue et sans système d'eau décent?***

Rémy Malenfant
Nathalie Bérubé



- | propriétaires | terrains disponibles |
|---------------------------|----------------------|
| Denise Lavoie | → 50 terrains |
| Conrad Soucy | → 6 terrains |
| Roland Bergeron | → 8 terrains |
| Adrien Soucy | → 1 terrains |
| V. Martin et Fils | → 1 terrain |
| Fernand Bergeron | → 1 terrain |
| Rostand Bergeron | → 1 terrain |
| Ville N.-D.-L. | → 1 terrain |
| D. Lavoie - Denis Masse | → 1 terrain |
| Rol. Bergeron D. Lavoie | → 2 terrains |
| total: 72 terrains | |



Rem. Malenfant

Jeannot Soucy

215 pi
6 m

SECTION
CH. 150+874.26

450 pi

Emprise actuelle de la Route 185

190

200

101+000

200

101+100

101+100

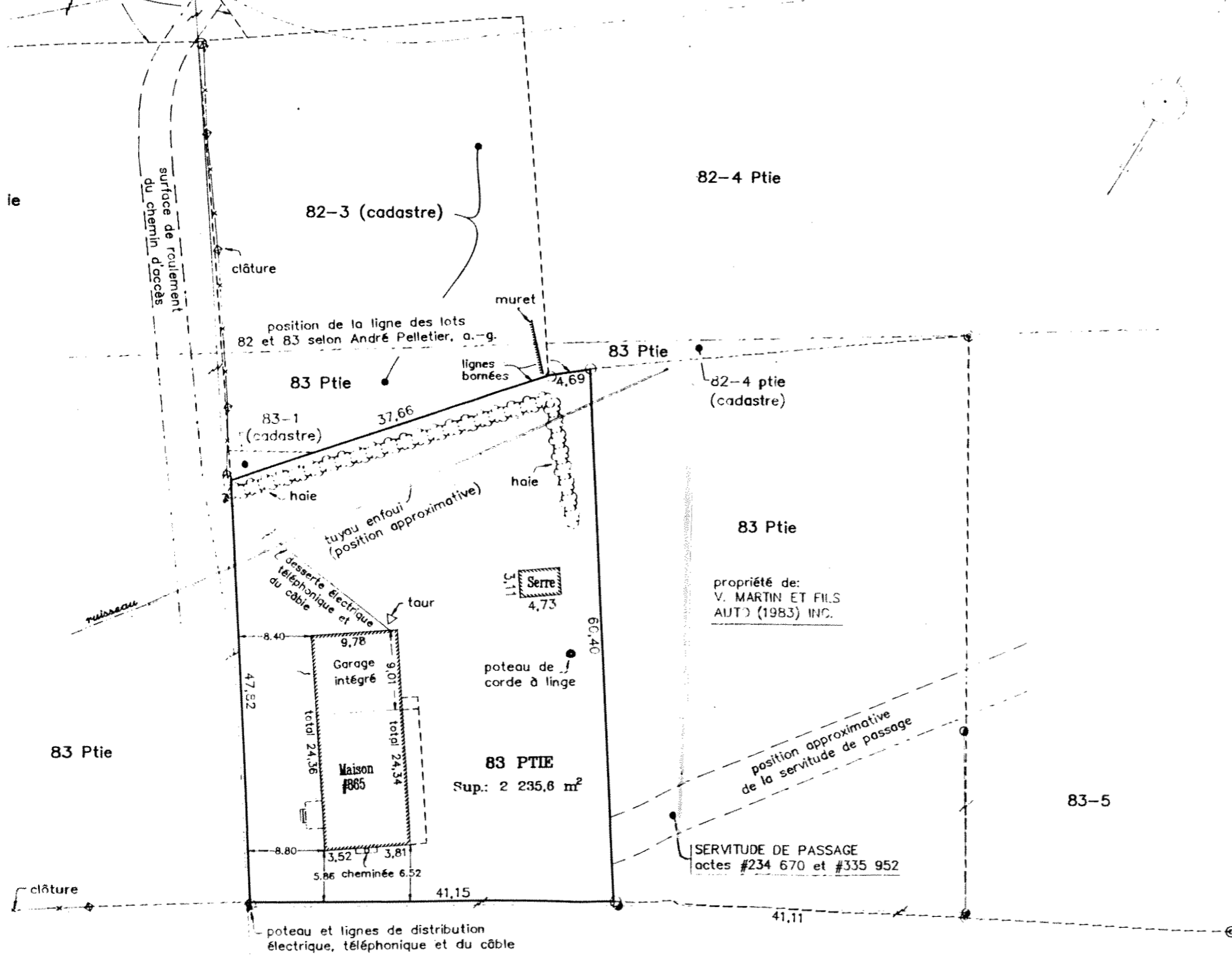
101+100

101+200

Annexe 3

ÉRUBÉ
315

Rue St-Viateur



Plan accompagnant
le
CERTIFICAT DE LOCALISATION

Immeuble de
Madame Marjolaine Bérubé
(actes #229 718 et #335 952)

CADASTRE: Paroisse de Notre-Dame-du-Lac-Témiscouata

Circonscription foncière: Témiscouata

Municipalité: Ville de Notre-Dame-du-Lac

Lot: Une partie du lot 83

PELLETIER ET LABRIE
Arpenteurs-Géomètres

Cabano, le 22 juin 2001.

Par:

André Pelletier
ANDRÉ PELLETIER
Arpenteur-Géomètre

Vraie copie de l'original, émise le 22/06/01

[Signature]
arpenteur-géomètre

Levé sur le terrain effectué le 15 juin 2001.

Les mesures indiquées sur ce document sont en mètres (m)